Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire
—
Question Guy-Noël Jelk 2014-CE-117

Exposition « L'Oracle du papillon » – Précision du montant alloué par l'Etat

I. Question

Me référant à l'article paru dans La Liberté du 8 mars 2014, intitulé « Le retour des papillons », on apprend que le budget de l'exposition « L'Oracle du papillon » aménagé sur le site blueFACTORY, atteint quasiment le million de francs. Plusieurs partenaires ont participé à réunir le budget nécessaire.

Pour une question de transparence et puisque le canton a subventionné cette exposition, je demande de préciser le montant alloué par l'Etat.

14 mai 2014

II. Réponse du Conseil d'Etat

En préambule, le Conseil d'Etat tient à préciser que l'exposition « l'Oracle du Papillon » est un projet privé, porté par la « Fondation Petites Causes Grands Effets ». Cette fondation est locataire d'espaces sur le site blueFACTORY. Selon les informations fournies par la société Bluefactory Fribourg-Freiburg SA, elle loue pour une durée indéterminée des espaces de bureau, ainsi que l'espace d'exposition pour le temps de l'exposition.

La « Fondation Petites Causes Grands Effets » confirme que le budget de l'exposition est de l'ordre d'un million de francs. Elle a fait une demande de soutien en 2013 au Conseil d'Etat pour participer à ce financement.

Cela dit, le Conseil d'Etat répond à la question déposée par le député Guy-Noël Jelk de la manière suivante :

Pour une question de transparence et puisque le canton a subventionné cette exposition, je demande de préciser le montant alloué par l'Etat.

L'Etat de Fribourg a soutenu le projet « L'Oracle du papillon » par une subvention unique et à fonds perdu de 50'000 francs accordée par le Conseil d'Etat en décembre 2013. Ce montant a été prélevé sur les fonds de soutien aux entreprises de la Promotion économique. Le message porté par l'exposition, la qualité et l'originalité du projet, ainsi que les références des porteurs de projet ont convaincu le Conseil d'Etat qu'un soutien de l'Etat était justifié, même s'il reste marginal

dans le financement total du projet. De plus, par ce soutien, le Conseil d'Etat marque sa volonté de promouvoir le développement durable et la sensibilisation de la population à cet objectif.

Plusieurs membres du Gouvernement ont eu l'occasion de visiter l'exposition et d'apprécier la grande qualité du contenu ainsi que la pertinence du message. Dès lors, le Conseil d'Etat ne peut qu'encourager les Fribourgeoises et les Fribourgeois à visiter cette exposition avant sa fermeture en novembre 2014.

30 juin 2014